



## POUR UN MINISTRE DE LA CITOYENNETE

En tant que plateforme d'associations issues et héritières de l'immigration, le CLAE a depuis de nombreuses années porté la question de l'accueil et de l'intégration des personnes venues en migration. À contre-courant des conceptions pouvant les réduire à leur rôle et place d'étrangers, il a toujours souhaité cultiver une conception de la citoyenneté qui permette à chacun, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, de manière individuelle et collective, de négocier et construire son avenir dans une société en mouvement.

Depuis plus de trente années, le CLAE, accompagne ainsi de nombreuses dynamiques associatives venues de tout le pays, des régions voisines, des pays de départ et donne à entendre, à regarder et à comprendre que le Luxembourg est monde et que le monde est dans le Luxembourg.

### L'INTEGRATION EN QUESTION

Penser l'intégration, c'est d'abord penser l'altérité et celle-ci n'est pas à fortiori représentée uniquement par l'étranger. La relation entre le même et l'autre doit être questionnée surtout lorsque la figure de l'autre qui est mise en exergue dans une société est réduite au migrant, à l'immigré, à l'étranger, au non Luxembourgeois : ce qui interroge alors sur le choix de la figure de l'altérité dans la construction de l'identité d'une nation à un moment donné de l'histoire.

**Pour le CLAE, l'intégration est d'abord une question de citoyenneté et n'est donc pas spécifique au statut de l'étranger. Mais par soucis de concision, nous nous limiterons ici à la figure de l'étranger, « l'étranger à nous même » (cf Julia Kristeva).**

Or penser l'altérité, la reconnaissance de l'étranger, l'accueil et le devenir citoyen des personnes venues en migration reste encore aujourd'hui une difficulté majeure, alors même que nos sociétés sont depuis longtemps traversées par d'importantes dynamiques migratoires. Cette difficulté, au-delà d'une histoire plus ancienne, demeure aujourd'hui certainement tributaire, au Luxembourg comme dans le reste de l'Europe, de la configuration sociopolitique de l'État-nation qui s'est développée autour d'une définition de la citoyenneté avant tout pensée comme ethnoculturelle. Jamais les États n'auront autant affirmé pendant le XX<sup>e</sup> siècle un sentiment d'égalité parmi leur population tout en réalisant dans le même temps l'exclusion et la création de la figure de l'étranger.

En outre, la crise économique mondiale débutée en 2008 a fragilisé de nombreux pays et conduit à accentuer les inégalités et les pauvretés dans les sociétés européennes, notamment par l'amplification des dérégulations et les privatisations. Si le Luxembourg a été épargné par cette conjoncture économique difficile, le taux de pauvreté en constante augmentation depuis quelques années ne doit pas être occulté.

C'est dans ce contexte, mais aussi dans un désir de repenser les relations entre citoyens dans une conception de l'altérité qui reconnaisse notre commune humanité que doit être pensée la notion d'intégration. Nous tenons à souligner en avant-propos que le plus important serait avant tout d'éviter toute lecture ethnicisante de l'intégration, des problèmes sociaux et de ne pas désigner les personnes venues en migration en des termes les renvoyant au voyage (migrant – immigrant) ou à une non-identité (non-Luxembourgeois). Il serait aussi fondamental sur ces questions, de ne pas naturaliser et essentialiser les cultures. Pour notre part, nous refusons toute idéologisation identitaire qui réduirait l'autre à une altérité insurmontable. Il nous apparaît nécessaire de tenter de sortir de toute forme d'assignation sociale qui enferme régulièrement les personnes et familles dans des trajectoires restreintes. Par conséquent, les personnes concernées par ce qui serait une question d'intégration sont : **tous les citoyens du pays, toutes les « catégories » de populations en situations d'exclusion.**

## REPENSER LES POLITIQUES D'IMMIGRATION

**Une politique d'intégration cohérente ne peut être ensuite mise en place sans repenser les politiques actuelles d'immigration à la base de nombreuses difficultés et inégalités :**

- remettre l'humain au cœur des politiques d'immigration et d'asile,
- mettre fin à l'externalisation des frontières,
- mettre fin au concept d'immigration choisie qui est à la base de nombreuses inégalités,
- mettre fin à des pratiques utilitaristes qui consistent à recourir à la main d'œuvre étrangère de manière temporaire en la maintenant le plus souvent dans un statut légal précaire,
- traduire le regroupement familial comme un droit fondamental.

## UN MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ POUR REPENSER LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION POUR FAIRE POLITIQUE AUTREMENT

**La création d'un Ministère de la citoyenneté permettrait de repenser la politique d'accueil et d'intégration dont l'objectif serait de faire de chaque résident un citoyen à part entière au sein d'une société en mouvement :**

- le Gouvernement luxembourgeois devrait d'abord dans ce sens dépasser le concept d'intégration pour impulser une vision plus large liée à l'inscription citoyenne des personnes venues en migration,
- faire en sorte que les difficultés concrètes des personnes venues en migration soient prises en compte sans que les politiques mises en place s'inscrivent dans une vision uniquement sociale,

- remplacer le contrat d'accueil et d'intégration par une vraie politique d'accueil qui touche à l'égalité des droits et l'égalité d'accès dans l'ensemble des domaines qui permettent aux personnes venues en migration de prendre place dans la société luxembourgeoise (scolarisation, marché du travail, formation, logement, santé, etc.)
- renverser les politiques actuelles en faisant du concept d'intégration le résultat d'une politique de droits,
- réinscrire le principe de solidarité au cœur des politiques sociales.

**Il conviendrait finalement d'encourager toute forme de participation politique et citoyenne. La société civile est aujourd'hui enrichie par de nombreuses associations qui en œuvrant sur le terrain ne participent pas moins à de nouvelles dynamiques permettant de faire politique autrement, le plus souvent en luttant contre les inégalités, en réparant les injustices du quotidien mais aussi en permettant à de nombreuses personnes de sortir de l'ombre, de s'exprimer dans l'espace public, de faire entendre leurs préoccupations, d'être reconnue dans la société.**

**Nous devrions parvenir :**

- à une réelle reconnaissance de tout mouvement citoyen, respectivement portés par les associations issues et héritières de l'immigration qui à travers leurs activités d'accueil, de valorisation d'expressions culturelles plurielles, de développement de liens avec les sociétés d'accueil et d'origine, parviennent dans un contexte de mondialisation à redessiner des réseaux de solidarité, à répondre à des difficultés spécifiques et à promouvoir des formes de métissage culturel,
- à une reconnaissance du rôle des associations qui permettent aux personnes notamment venues en migration de sortir des lieux obscurs (foyers, chantier, équipe de nettoyage, etc.) où elles sont souvent assignées pour négocier et prendre place dans l'espace public. Les associations sont très souvent une porte d'entrée vers la citoyenneté, elles permettent de donner la voix aux sans voix, de devenir acteur, de s'inscrire dans la société,
- à une reconnaissance des dynamiques qui permettent de transformer nos imaginaires de l'humanité à travers l'expression culturelle (cuisine, artisanat, musique, danse, art plastique, littérature) de faire relation avec l'autre, d'établir de nouvelles solidarités et de s'inscrire dans un devenir commun

**Nous proposons la création d'un Ministère de la citoyenneté chargé de :**

**Impulser** une politique d'accueil transversale des personnes venues en migration

**Assurer** l'égalité, la liberté, la dignité humaine et la cohésion sociale

à travers la coordination d'une politique intergouvernementale

**Promouvoir, soutenir et encourager** la vie associative et citoyenne

**Promouvoir** en coopération avec le Ministère de l'Éducation nationale l'éducation à la citoyenneté démocratique dès le plus jeune âge

## Assemblée générale du CLAE - 12 octobre 2023 Résolution

Depuis sa création, le CLAE place le concept de citoyenneté au cœur de son action pour témoigner de la nécessité d'inscrire l'ensemble des résidents du Luxembourg dans un projet de société commun. Ces dernières années, il a porté et défendu l'idée de la création d'un Ministère de la Citoyenneté, notamment en vue des élections législatives du 8 octobre dernier.

Ce Ministère serait chargé de la mise en œuvre d'une politique transversale permettant à chacun d'être un citoyen à part entière.

Il est urgent dans cette optique de concevoir des politiques d'immigration, d'asile et d'accueil qui garantissent la liberté, la dignité humaine et la cohésion sociale, qui assurent l'égalité des droits et l'égalité d'accès de chacun dans tous les domaines qui permettent de prendre place dans la société. Il est également important d'insuffler des politiques qui reconnaissent et encouragent les dynamiques citoyennes qui permettent à l'ensemble des citoyens de faire relation.

Le CLAE demande au Gouvernement issu des élections du 8 octobre d'amorcer au plus vite cette réflexion englobante et d'entamer une politique inter-gouvernementale sur les questions liées à la citoyenneté. Et particulièrement de :

### **Repenser les politiques actuelles d'immigration à la base de nombreuses difficultés et inégalités.**

#### **Et pour cela :**

- 1) Mettre fin à l'externalisation des frontières de l'Union-Européenne ;
- 2) Encourager le principe de solidarité européenne en matière d'asile ;
- 3) Renforcer l'égalité des droits en mettant fin aux politiques d'immigration choisie ;
- 4) Introduire une voie légale de régularisation pour les personnes en situation irrégulière ;

### **Permettre à l'ensemble des citoyens de construire leur devenir commun en s'appuyant sur une inscription citoyenne de tous dans la société.**

#### **Et pour cela :**

- 5) Réduire les inégalités socio-économiques ;
- 6) Mettre en place une politique d'accueil qui touchent aux difficultés concrètes vécues par les personnes venues en migration ;
- 7) Encourager toute politique et projets de logements abordables ;
- 8) Assurer les mêmes chances pour l'ensemble des élèves en reformant notamment le système d'orientation scolaire ;
- 9) Renforcer la politique d'accès universel à la santé ;

### **Permettre à chacun de prendre place dans l'espace public et de faire politique autrement.**

#### **Et pour cela :**

- 10) Soutenir et encourager les dynamiques associatives et citoyennes ainsi que l'ensemble des expressions culturelles du pays ;
- 11) Accorder le droit de vote aux élections nationales à tous les résidents ;
- 12) Encourager toute politique de diversité culturelle respectivement de discrimination positive au niveau du recrutement dans la fonction publique ;
- 13) Sensibiliser en vue des prochaines élections européennes à l'inscription sur les listes électorales.